DLP-4-7-90011827
ISSN 0992-9924

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Viticulture Bas-Vivarais

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 11 - 2 Juillet 1990

GRELE : risque de Coître ou Rot blanc
MILDIOU : maintenez la protection
OIDIUM, BLACK-ROT : grappes toujours très sensibles
BOTRYTIS : bientôt la fermeture de la grappe
VERS DE LA GRAPPE : traitement de la 2e génération
CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : 2e traitement
CICADELLE DES GRILLURES, ACARIENS : à surveiller régulièrement
PRODUITS : des restrictions en cas d'export du vin futur au Etats-Unis

GRELE : traitez dans les 24 h après la chute contre le Coître

La grappe est à un stade sensible à cette maladie qui peut se développer soudainement après une chute de grêle. Au-delà de 24 à 36 h après la chute, toute intervention deviendra aléatoire, **traitez avant.**

Produit utilisables :

folpel à 300 g ma/hl (nb spéc) : captane à 500 g ma/hl (nb spéc) : dichlofluanide à 200 g ma/hl (EUPARENE) en respectant pour tous ces produits un délai d'au moins un mois avant les vendanges.

MILDIOU : maintenez la protection

Selon les préconisations du dernier Bulletin. Produit de contact. En cas de conditions météorologiques difficiles et/ou de nombreuses taches : cymoxanyl + contact.

OIDIUM : grappes très sensibles jusqu'à leur fermeture

Quelques démarrages d'attaques sur grappes ont été observées la semaine dernière (VALLON, etc...).

Le maintien d'une protection soignée est nécessaire.

BLACK-ROT : grappes très sensibles jusqu'au début véraison

Suite au temps pluvio-orageux des dernières semaines, les taches sur feuilles sont assez nombreuses dans quelques vignes (ROSIERES, LUSSAS, VALLON, etc...). Dans les secteurs où la maladie sévit à l'état latent, il convient cependant d'être vigilant **même en l'absence de taches sur feuilles.** La grappe est à son maximum de sensibilité.

OIDIUM, BLACK-ROT : lors de l'application, visez les grappes

Pénétrant IBE homologué contre le Black-Rot en conditions difficiles, mais évitez une utilisation d'IBE en continu.

P370

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directuer Gérant J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

BOTRYTIS : 2e stade juste avant la fermeture de la grappe

Le temps actuel favorise la maladie dont les premiers foyers sur grappe sont déjà visibles. Le stade pré-fermeture de la grappe est déjà atteint dans quelques vignes des régions précoces et moyennes.

En moyenne, l'ensemble des vignes doit recevoir au moins un traitement spécifique, amenant une imide cyclique environ 10 jours avant le début véraison.

* **les vignes régulièrement sensibles au Botrytis** (grappes serrées, végétation luxuriante) seront traitées fois.

- si vous avez utilisé SUMICO à la chute des capuchons floraux, effectuez le 2e traitement en pré-véraison avec une imide cyclique pure.
Une intervention pré-fermeture de la grappe ne sera effectuée qu'en cas de risques élevés de Botrytis. Dans ce cas, les 2 traitements pré-fermeture et pré-véraison amèneront une association imide + thirame.

- si vous n'avez pas utilisé Sumico à la chute des capuchons floraux, prévoyez vos 2 traitements pré-fermeture et pré-véraison avec une association imide + thirame.

* **les vignes moins sensibles au Botrytis** recevront un seul traitement spécifique amenant une imide cyclique pure en pré-véraison.

Produits utilisables :

- imide cyclique pure : KIDAN, ROVRAL, RONILAN, SUMISCLEX*
* : lire le paragraphe PRODUITS.

- imide + thirame : SILBOS DF, DIRAC EXPRESS ou mélange imide 2/3 dose + thirame pleine dose.

Les traitements anti-Botrytis seront effectués face par face en visant les grappes.

*** n'oubliez pas les mesures prophylactiques**

Evitez les excès de vigueur, favorisez l'aération de la zone des grappes, luttez efficacement contre l'oïdium et les vers de la grappe.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : traitement de la 2e génération

*** Situation :**

Des captures de **Cochylis** importantes ont été enregistrées depuis le 25 Juin sur l'ensemble des postes.

Pour **Eudémis**, la situation du vol reste la même que celle décrite dans le précédent Bulletin.
Des pontes des 2 espèces ont été observées en milieu de semaine dernière en région précoce (ST MARCEL) et moyenne (VALLON). Les 1ères éclosions devraient se produire en ce moment. Elles seront décalées de quelques jours seulement en région tardive (ST REMEZE).

*** Préconisations :**

- les utilisateurs d'INSEGAR ont déjà dû effectuer leur intervention en toute situation. Les vignes ainsi protégées ne sont pas concernées par ce qui suit.

- les utilisateurs de produits classiques traiteront :

. dès réception en région précoce et moyenne (ensemble du Bas-Vivarais sauf ST REMEZE et régions à plus de 350 m d'altitude).

. entre le 5 et le 7 Juillet en région tardive (ST REMEZE ; régions à plus de 350 m d'altitude).
Si ces dates sont respectées, on pourra utiliser un produit à action préventive.
Si on doit retarder le traitement de quelques jours, on prend le risque de premières pénétrations et de dommages sur les baies. Il faudra alors choisir un produit à action préventive et curative.

Produits utilisables : tableau dans le Bulletin n° 7 du 17/05/90, auquel on ajoutera :

- deltaméthrine + chlorpyriphos (CRESUS à 0,5 l/ha, autorisé également sur cicadelles des grillures et cicadelles de la Flavescence Dorée).
Produits pour traitement préventif strict.

*** Remarques :**

- le choix du produit tiendra compte d'autres ravageurs qui seraient également à traiter (voir paragraphes suivants).

- régulièrement, chaque année, certaines parcelles subissent de sévères attaques de vers de la grappe sans pour autant être traitées. Le Botrytis qui s'installe à partir des pénétrations devient alors souvent incontrôlable et diminue la qualité finale de la vendange. Un traitement préventif "vers 2e génération" devrait être envisagé partout où les glomérules de 1ère génération étaient facilement observables.

- à la fin de la rémanence de votre traitement, une 2e intervention sera nécessaire si plus de 10 % des grappes présentent une ou plusieurs pénétrations : on utilisera alors un produit à action curative.

________ CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : 2e traitement

Il devra être le plus généralisé possible, au moins en région sensible (ALBA - ST THOME à LUSSAS - VOGUE, GRAS, ST REMEZE, ORGNAC, VALLON, GROSPIERRES, CRUZIERES, etc...).

Il sera également appliqué :

- sur toute vigne ayant présenté des symptômes de Flavescence Dorée, même sur une seule souche.

- sur toutes les vignes mères de porte greffe et de greffons.
Ailleurs, rappelons qu'il est préférable d'assurer un minimum de protection insecticide (traitement vers de la grappe ou cicadelles des grillures ou acariens, viser alors l'ensemble du feuillage) qui soit également efficace contre la cicadelle de la Flavescence dorée.

Tableau des produits utilisables paru dans le Bulletin n° 9 du 6 Juin 1990.

________ CICADELLES DES GRILLURES : seuil 100 cicadelles pour 100 feuilles

A rabaisser sur cépage sensible. Pour le moment, dans une majorité de vignes, ce seuil n'est pas encore atteint.

Produits utilisables :

Matières actives	Spécialités	Dose/ha
cyfluthrine	BAYTHROID	0,7 l/ha
deltaméthrine	DECIS	0,5 l/ha
lambda-cyhalothrine	KARATE	0,25 l/ha
méthomyl	LANNATE 20 L, METOVER	1,6 l/ha ou 1,6 kg/ha
cyperméthrine + fénitrothion + malathion	NODUST	1 l/ha
biphenthrine	TALSTAR	0,25 l/ha
chlorpyriphos-éthyl + cyperméthrine	NURELLE D, DASKOR	1 l/ha
chlorpyriphos-éthyl + diméthoate	FINETYL D, SALUT	1 l/ha
chlorpyriphos-éthyl + deltaméthrine	CRESUS	0,5 l/ha
cyperméthrine + diéthion	SCIPIO	1,25 l/ha

P 371

——— ACARIENS : seuil à partir du 10-15 Juillet : 30 % des feuilles occupées

Ce seuil est atteint, voire dépassé localement où des symptômes sont déjà apparus (décolorations dues aux multiples piqûres d'acariens jaunes le long des nervures de la feuille). Attention : repérage délicat des acariens jaunes sous les feuilles duveteuses.

Produits utilisables : tableau paru dans le Bulletin n° 5 du 17 Avril 1990.

——— CICADELLES DES GRILLURES, ACARIENS JAUNES ET ROUGES : à surveiller régulièrement

Par des sondages sur 100 feuilles (face inférieure) effectués tous les 10-15 jours, la loupe de poche peut être très utile.

——— COCHENILLES : sorties de larves mobiles

Dans quelques parcelles, elles sont assez nombreuses sur la végétation. Dans ces vignes, ainsi que celles où vous avez repéré des boucliers au cours de la taille, préférez un produit "vers de la grappe" également efficace sur Cochenilles : EKALUX, FINETYL D, SALUT en préventif vers ; ULTRACIDE en préventif et curatif vers.

——— PRODUITS : restrictions si votre vin doit être exporté vers les Etats-Unis

Dans ce cas, n'utilisez plus SUMISCLEX. Pour MIKAL, RHODAX et VALIANT ; un délai d'au moins 2 mois avant les vendanges doit être respecté.